

## SYNTHESE

### CONFLITS LIES AUX INDUSTRIES EXTRACTIBLES (IE)

- Sur les soixante dernières années, 40% des conflits intraétatiques sont liés aux ressources naturelles (programme des Nations Unies pour l'Environnement 2013).
- Pour 138 pays entre 1960 et 1995, l'abondance en ressources naturelles est un des facteurs essentiels de l'occurrence de conflits civils interethniques.
- Les guerres civiles sont plus longues pour les pays dotés en ressources naturelles
- La dépendance économique envers les ressources naturelles augmente les risques de guerre civile pendant les cinq années qui suivent l'amplification de cette dépendance.
- Le risque de guerre civile dans un pays exportateur de pétrole est de 19,1 % contre 9,2 % pour un pays non doté en ressources pétrolières

## I - EN AFRIQUE

Plusieurs des conflits africains majeurs des années 1990-2000, quelle que soit leur origine, ont ensuite été alimentés par les luttes pour le contrôle et l'exploitation des ressources du sous-sol.

On peut distinguer 2 types de ressources naturelles :

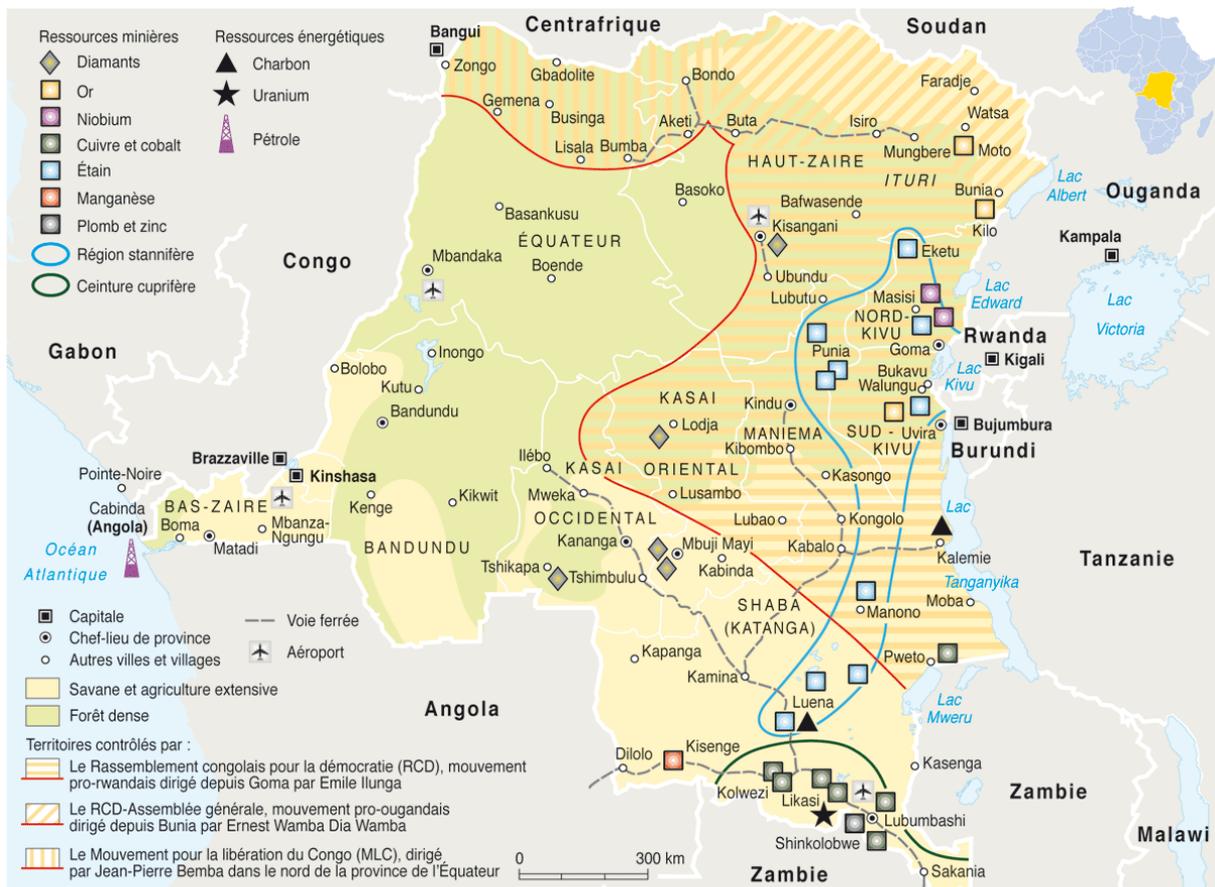
- Celles qui nécessitent, pour leur exploitation, leur valorisation et leur transport, de lourds investissements et une certaine technicité, et qui sont contrôlées par des sociétés industrielles puissantes. C'est le cas du pétrole, du cuivre et du cobalt.
- Celles qui peuvent, au moins en partie, être exploitées de manière relativement artisanale, avec des investissements et une technicité modestes, surtout celles qui ont une valeur très élevée par unité de masse et peuvent donc être transportées discrètement, même là où les infrastructures de transport sont inexistantes ou délabrées, et qui attirent les convoitises de " seigneurs de la guerre ", de toutes sortes d'intermédiaires et de trafiquants.  
C'est le cas surtout du diamant, mais aussi de l'or et du coltan.

C'est à ces dernières que nous nous intéresserons.

### I-1 REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

#### LES RICHESSES

La République démocratique du Congo dans son ensemble est assise sur un sous-sol très riche. Elle dispose des deux tiers des réserves mondiales de cobalt, du dixième du cuivre, du tiers du diamant, ainsi que d'un potentiel appréciable d'or, d'uranium, de manganèse, d'étain et de tantale.



Sources : *Le Soir*, Juillet et août 1999, Bruxelles ; *Atlas du continent africain*, groupe Jeune Afrique et les éditions du Jaguar, Paris, 1993 ; *Atlas de la République du Zaïre*, éditions Jeune Afrique, Paris, 1978 ; The Library of Congress Map Collection, Washington ; United Nations Department of Public Information, Cartographic Section, New York.

## LES GUERRES

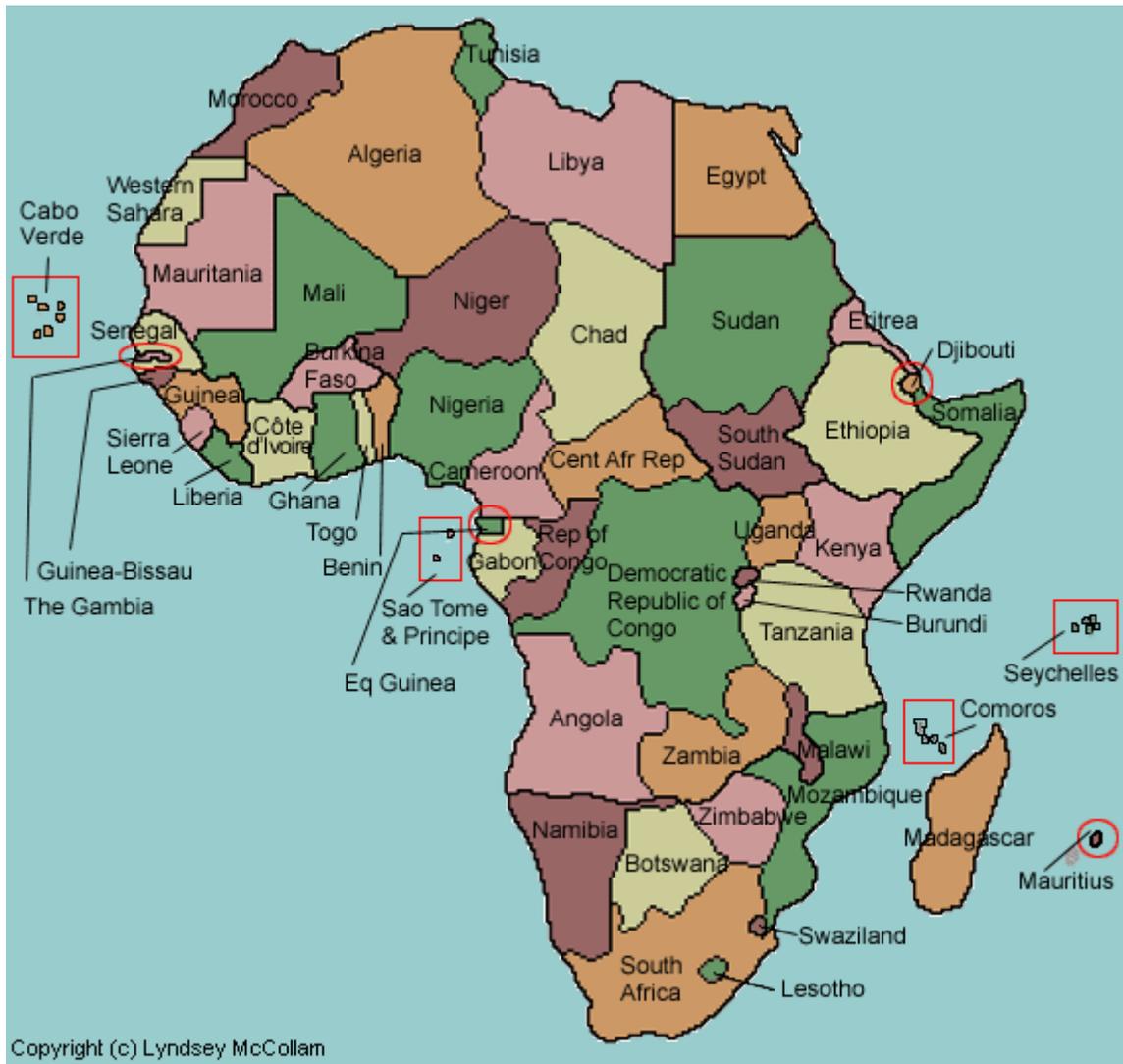
A l'origine des conflits, le génocide au RWANDA (1994) : le renversement de pouvoir entraîne un flux de réfugiés HUTUS au nord-est du ZAÏRE.

- 1996-1997 : 1° guerre : renversement du régime de MOBUTU et prise du pouvoir par Laurent Désiré KABILA, soutenu par le RWANDA et l'OUGANDA qui contrôlent en grande partie le nord-est de la RDC
- 1998-2002 : 2° guerre : l'enjeu principal est le contrôle des richesses minières de cette région. L.D. KABILA veut reprendre le contrôle de l'est du pays. Le RWANDA et l'OUGANDA se retournent contre lui, soutenus par des mouvements rebelles et le BURUNDI. Il s'allie à l'ANGOLA, au ZYMBABWE, à la NAMIBIE, au TCHAD, à la LIBYE. Au total 9 états et une trentaine de groupes armés.

Plus de 3 millions de morts, autant de déplacés, 40 000 viols, destruction des infrastructures et de l'économie...

(16/01/2001 : assassinat de L.D. KABILA ; son fils Joseph lui succède)

- 2004-2008 : guerre du KIVU : rébellion d'un colonel Tutsi issu d'un groupe rebelle (RCD GOMA) incorporé à l'armée régulière (FARDC)
- 2016- 2017 : poursuite des massacres des populations civiles par des milices armées rebelles (150 au Kivu), qui s'affrontent entre elles ou combattent l'armée régulière pour le contrôle des ressources minières, soutenues par les états voisins, malgré la présence de la Monusco.
- Décembre 2018 : un rapport de l'ONU s'alarme de la détérioration de la situation sécuritaire.



## RELATIONS ENTRE CONFLITS ET EXPLOITATION DES RESSOURCES

Le conseil de sécurité de l'ONU a mandaté à 4 reprises entre 2001 et 2003 un groupe d'experts, qui concluent :

Les alliés et les ennemis du Congo se livrent à un pillage systématique et organisé des richesses de la RDC. Les ressources naturelles du Congo financent non seulement la guerre, mais servent à enrichir un grand nombre de militaires, de familles de présidents ainsi que divers intermédiaires.

- **Les alliés :**

- La motivation initiale des armées étrangères qui sont intervenues en RDC était essentiellement d'ordre politique et liée à la sécurité, mais leur motivation primordiale est désormais de tirer de la situation le maximum d'avantages commerciaux et matériels,
- Le gouvernement congolais permet à des militaires angolais, namibiens et surtout zimbabwéens de tirer des revenus de l'exploitation de diamants en violation des pratiques légales.

- **Les opposants** : le Rwanda et l'Ouganda ont financé leurs dépenses militaires grâce aux revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles de la RDC qui a aussi permis l'enrichissement de la haute hiérarchie militaire et politique.

Toutes les mines de coltan situées dans l'est de la RDC profitaient soit à un groupe rebelle soit à des armées étrangères.

Une grande partie de l'or produit a été exportée par l'Ouganda, puis réexportée comme s'il provenait de sa production intérieure - un modèle semblable à celui qui caractérise ses exportations de diamants.

- **Les acheteurs** : l'exploitation illicite des ressources naturelles de la RDC n'aurait pas eu lieu avec une telle ampleur « s'il n'y avait pas eu de clients désireux de faire le commerce de ces ressources. Les acheteurs étaient non seulement des négociants de RDC et des pays voisins, mais aussi des sociétés privées enregistrées dans d'autres pays, y compris des sociétés multinationales étrangères qui ne contrôlaient que rarement l'origine des minéraux ou des autres marchandises qu'elles achetaient, et payaient parfois directement les groupes armés ou leur fournissaient des installations ou des moyens logistiques pour l'exploitation des ressources naturelles ».
- **Les réseaux criminels** : le trafic des ressources naturelles en RDC a été étroitement associé à des réseaux criminels, en particulier ceux qui sont impliqués dans le commerce d'armes.
- **L'impunité** : « L'impunité pour les crimes commis dans le contexte de l'exploitation des ressources naturelles en RDC reflète l'absence générale de justice concernant les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans tout le pays »

## I-2 ANGOLA

- Lorsque le Portugal se désengage, les 2 mouvements opposés au pouvoir colonial s'affrontent pour le pouvoir : le MPLA soutenu par le bloc soviétique prend le contrôle de Luanda et des richesses pétrolières de la côte nord. L'UNITA soutenue par les USA, a la main sur les champs diamantifères du sud.
- Avec la fin de la guerre froide, les 2 mouvements perdent leurs soutiens extérieurs.
- Accords de paix et tenue d'élections en 1992 : le MPLA les gagne alors que l'UNITA contrôle les champs diamantifères.
- Reprise des hostilités. L'UNITA se finance et s'arme avec le produit des diamants (3,7 milliards de dollars de diamants illégaux). Le MPLA négocie des contrats d'armement avec les futures productions pétrolières.
- 500 000 morts entre 1992 et 1997
- 1998 : Le conseil de sécurité de l'ONU constate que le trafic de diamants est au centre de la poursuite de la guerre et interdit à ses états membres toute importation directe ou indirecte de diamants d'ANGOLA n'ayant pas de certification par le gouvernement.

### I-3 SIERRA LEONE

- 10 ans de guerre entre le gouvernement et le RUF (Revolutionary United Front) : enrôlement des enfants, qui ont souvent été drogués, exactions, mutilations volontaires, etc., avec comme principal enjeu le contrôle des champs diamantifères.
- 1999 : accords de paix sous l'égide de l'ONU et de la CEDEAO (Communauté économique des états d'Afrique de l'ouest)
- Reprise des attaques du RUF, grâce à ses moyens de financement obtenus de l'extraction des diamants dans les secteurs sous son contrôle, et leur écoulement via le Liberia voisin.
- Comme pour l'Angola, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté en juillet 2000 la résolution 1306 qui interdit aux États membres toute importation, directe ou indirecte, de tout diamant illicite de Sierra Leone. Ceux-ci ont continué néanmoins à être exportés via le Liberia, avec la complicité active d'officiels libériens qui en tirent profit.

### I-4 REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

- L'exploitation illégale de diamants finance la coalition de rebelles Séléka qui renverse le président François Bozizé en 2013. Selon l'ONU, entre 2013 et 2014, 140 000 gemmes sont exportées frauduleusement vers Dubaï, le Qatar ou la Chine.
- Les membres du Processus de Kimberley décident alors d'un embargo. Celui-ci est partiellement levé en 2016 du fait de son inefficacité.
- L'implication des groupes armés n'a jamais cessé, toutes leurs pierres précieuses passent en contrebande (Global Witness). En juin 2017, l'ONG met au jour l'existence d'un réseau de jeunes contrebandiers qui écoulent des diamants de guerre de Centrafrique aux quatre coins du monde, via Facebook et Instagram.

## II STRATEGIES DE PREVENTION DES CONFLITS :

- **2002 Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE)** : norme globale de transparence des revenus du secteur extractible
- **2003 Processus de Kimberley** : régime international de certification des diamants bruts signé par les pays producteurs, exportateurs et principaux importateurs de diamants (98% de la production et du commerce du diamant), garantissant la traçabilité de la mine au consommateur.
- **2010 The Dodd Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act (USA)** : exigence de divulgation qui invite les entreprises à déterminer si leurs produits contiennent des minerais du conflit – en procédant à la diligence raisonnable de la chaîne d'approvisionnement– et à en informer la Securities and Exchange Commission (SEC).
- **2010 Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour un engagement constructif des parties prenantes dans le secteur extractif** concernant les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque.

- **2012 Guide pratique pour la prévention et la gestion des conflits liés à la terre et aux ressources naturelles** (Partenariat UE-Groupe interagences des Nations Unies pour les actions préventives) :

**Six causes** sont identifiées comme les principaux vecteurs des conflits liés aux IE :

- Faible participation des communautés et des parties prenantes
- Inadéquation du partage des bénéfices
- Impact excessif sur l'économie, la société et l'environnement
- Mauvaise gestion des fonds et financement de la guerre
- Inadéquation du cadre institutionnel et juridique
- Réticence à résoudre la question des ressources naturelles dans les accords de paix

L'expérience montre que le fait de s'attaquer aux causes sous-jacentes des conflits liés aux industries extractives nécessite une approche concertée et pluridimensionnelle qui englobe :

- La gouvernance,
- La stabilité macro et microéconomique,
- L'amélioration des capacités et des approches créatrices qui accroissent les chances de dialogue tout en contribuant à la résolution pacifique des conflits.

Ce guide pratique identifie les **six opportunités principales de prévention des conflits liés aux IE**, à savoir :

- *Participation efficace des communautés et des parties prenantes* (information et formation)
- *Partage équitable des bénéfices* : dans de bonnes conditions, les IE peuvent offrir des avantages importants aux communautés et aux régions sous la forme d'infrastructures, d'emplois, d'opportunités de contrats et de développement économique en général. Si ces avantages sont en harmonie avec les intérêts de la communauté, et sont perçus comme étant répartis de manière équitable, alors ils peuvent aider à prévenir les conflits et à compenser les impacts sociaux et environnementaux du développement.
- *Atténuation des impacts négatifs sur les plans économique, social, environnemental et de l'égalité des sexes*
- *Gestion transparente et efficace des revenus* : les IE mènent habituellement à des augmentations importantes des recettes publiques mais, en cas de mauvaise gestion, ces augmentations peuvent stimuler la corruption et porter atteinte à la stabilité économique.
- *Renforcement du cadre institutionnel et juridique*
- *Intégration des ressources naturelles de valeur aux processus de paix*

- **2017 : Réglementation UE sur les minerais de conflit (étain, tantale, tungstène et or)** : L'Union Européenne est le second importateur de produits électroniques. En 2013, les pays européens cumulaient 16% des importations mondiales de 3TG :

Obligation pour les entreprises importatrices qui importent un tonnage minimum en minerais de conflit de tracer l'origine de ces quatre minerais, à l'image de la réglementation américaine. Elle met en place des conséquences dissuasives pour les entreprises dont les importateurs ne seraient pas en conformité avec cette nouvelle réglementation avant la deadline fixée au 1er janvier 2021.

**En conclusion**, si les conflits ont une origine politique, leur poursuite est étroitement liée au fait que les parties en présence cherchent à mettre la main sur les richesses minières, pour acheter des armes mais aussi pour favoriser l'enrichissement personnel.

Cette situation est rendue possible par *l'absence d'état de droit, la corruption généralisée* aux chefs locaux, aux policiers, aux militaires et aux dirigeants jusqu'au plus haut niveau de l'état, *les liens avec les réseaux maffieux et l'impunité*.

De surcroît les acheteurs profitent de l'opacité des circuits commerciaux et des prix cassés de ces richesses pillées.

Au bout du compte, si ces conflits profitent à quelques-uns, les populations locales en sont victimes et sont de surcroît dépouillées des richesses naturelles de leur pays. La RDC est à présent 176<sup>e</sup> sur 200 pays pour l'indice de développement humain.

Les instances internationales mettent en place des réglementations pour limiter les importations de minerais illégaux mais elles sont contournées.